

DEPARTEMENT DE LA DRÔME – COMMUNE DE BUIS-LES-BARONNIES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2019

Date de convocation : 19 septembre 2019

Sous la présidence de Monsieur BERNARD Sébastien, Maire

Présents :

MMES ROCHAS.P (arrivée en cours de séance), MERTZ.B, HAÏM.J, GEOFFROY.O, GUIOT.E, DELARBRE.MB.

MM. BERNARD.S, DONZE.A, TERRIBLE.W, TREMORI.M, TOURNIAIRE.C, MARFAING.C, HADANCOURT.J, CALOT.F.

Pouvoirs :

ROCHAS.P à BERNARD.S (en attendant son arrivée)

BREYTON.A à HAÏM.J

F.BEC à DELARBRE M.B

Excusés : BREYTON.A, PARMENTIER.A, POIRE.C, BEC.F, SARRAT.O

Secrétaire de séance : HAÏM.J

Excusés : HAÏM.J, TERRIBLE.W, GEOFFROY.O, POIRE.C, TOURNIAIRE.C, MARFAING.C, HADANCOURT.J.

Secrétaire de séance : HAÏM.J

Délibération n°58-2019

Objet : Approbation du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'élaboration du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Ce document est réalisé dans le but d'informer la population sur les risques naturels et technologiques qui concernent la commune, sur les mesures de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Il indique également les mesures de sécurité individuelles à respecter.

Ce document obligatoire sera à la disposition de la population et mis en ligne sur le site internet de la commune.

Ce DICRIM s'intégrera dans le Plan Communal de Sauvegarde.

Monsieur le Maire précise que le document présenté pourra faire l'objet de modifications selon les indications du comité de relecture de la Préfecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Adopte, le DICRIM dont le modèle est annexé à la présente délibération.

Confie, au Maire de prendre toutes les mesures utiles pour informer la population sur les risques majeurs encourus sur le territoire communal.

Décision adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Publiée le :



Le Maire
Sébastien BERNARD